

**MISSION D'ÉVALUATION FINALE DU PROJET**

**Appui aux Populations Affectées par la Crise  
sahélienne au nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du  
Ghana, du Togo et du Bénin**

**(APAC)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**PROJET FINANCÉ PAR :**

**LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN  
(CDCS)**

## Table des matières

1. INFORMATIONS GENERALES .....	3
2. CONTEXTE DU MANDAT D'ÉVALUATION .....	3
3. OBJECTIFS ET MANDATS DE LA MISSION D'ÉVALUATION.....	7
3.2. Champs de l'évaluation.....	7
3.3. Méthodologie.....	9
3.4. Livrables attendus et échéancier .....	10
4. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET ORGANISATION DE LA MISSION .....	10
5. ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE.....	11
6. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE ET MODALITÉS CONTRACTUELLES .....	12

## Termes de référence de la mission d'évaluation finale du Projet

### Appui aux Populations Affectées par la Crise sahélienne au nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin

(APAC)

Mars 2024 à août 2025

---

## 1. INFORMATIONS GENERALES

Demandeur : **Acting For Life**, Association loi 1901  
SIRET n° 335 232 831 000 32  
6 rue de la Haye  
Boîte postale 11911  
95731 Aéroport Roissy Charles de Gaulle Cedex  
Tel : +33 1 49 34 83 13 / Fax : +33 1 49 34 83 10  
Mail : ctouquet@acting-for-life.org

Responsable du dossier : Soumaïla FOMBA, Chargé de Programmes, sfomba@acting-for-life.org

Objet : Evaluation finale du Projet Appui aux Populations Affectées par la Crise sahélienne au nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin (APAC)

Date limite de réponse : Avant 28 août à 12h GMT.

## 2. CONTEXTE DU PROJET

### 2.1 Objectifs et Résultats

Depuis mars 2024, Acting For Life coordonne la mise en œuvre du projet **Appui aux Populations Affectées par la Crise sahélienne (APAC)** dans les zones transfrontalières du nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin. Ce projet, d'une durée de 18 mois (mars 2024 – août 2025) et d'un budget de 5 000 000 euros, est financé par le **Centre de Crise et de Soutien (CDCS)** du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Le projet APAC vise à renforcer la résilience socio-économique et à préserver la cohésion sociale dans des territoires transfrontaliers particulièrement exposés aux effets de la crise sécuritaire sahélienne et aux tensions communautaires liées à la mobilité du bétail et à l'accès aux ressources naturelles.

Objectif général : **Les territoires transfrontaliers maintiennent leur résilience socio-économique face à la crise sécuritaire dans la région.**

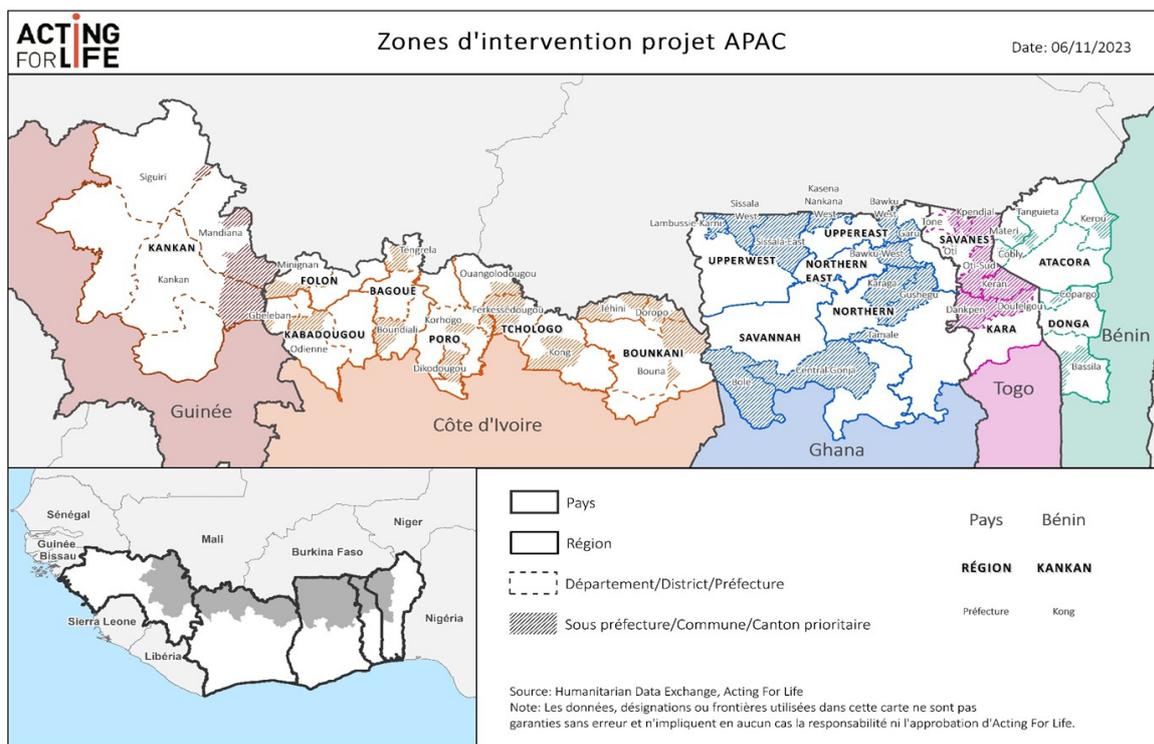
Objectif spécifique : **La cohésion sociale entre les différentes communautés affectées par la crise sahélienne est préservée.**

## Résultats attendus :

- Résultat 1 : **La mobilité / filière du bétail est mieux comprise et acceptée par les acteurs locaux.**
- Résultat 2 : **Les moyens d'existence des ménages vulnérabilisés par la crise sont renforcés et diversifiés.**
- Résultat 3 : **L'accès et la gestion des ressources naturelles est améliorée.**
- Résultat 4 : **L'accès et la gestion des ressources naturelles est améliorée.**

## 2.2 Zone d'intervention

Le projet **APAC** intervient dans les territoires transfrontaliers des **régions septentrionales de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin**. Dans l'ensemble, il englobe **16 régions directement touchées par la crise sécuritaire au Sahel**, avec une attention particulière portée à la problématique de la mobilité et de la filière du bétail. Au sein de ces régions ciblées, **45 zones ont été identifiées comme prioritaires** lors de la phase de formulation, dans le but de fournir une assistance directe aux populations affectées par la crise. La carte ci-dessous illustre les différentes zones ciblées par l'intervention (Cf. *Annexe 1 Régions intervention et zones prioritaires*).



## 2.3 Partenaires d'exécution

Le projet APAC est mis en œuvre par un **consortium de dix structures, dont AFL**. Les neuf organisations partenaires du Sud sont réparties en deux catégories : d'un côté, **trois intercollectivités responsables de la coordination et de la gestion globale de la mobilité / filière du bétail à l'échelle de leur territoire respectif**, et de l'autre, **six Organisations de la Société Civile (OSC), composées d'associations professionnelles de la filière bétail principalement et d'ONG spécialisées dans l'agropastoralisme**. Ces acteurs, pour la plupart des partenaires historiques d'AFL, sont répartis comme suit :

- En Guinée : **Fédération Régionale des Eleveurs de la Filière Bétail Viande (FREFBV) de la région de Kankan.**
- En Côte d'Ivoire :
  - **Organisation Professionnelle des Eleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI)**, intervenant dans les régions du Tchologo, du Poro, de la Bagoué, du Kabadougou et du Folon.
  - **Association des Eleveurs de Bovins de la Région du Bounkani (AEBRB).**
- Au Ghana :
  - **Changing Lives in Innovative Partnerships (CLIP)**, intervenant dans les cinq régions ciblées.
  - **Northern Ghana Inter-Municipality Cooperation (NorGIC)** qui interviendra sur les territoires des municipalités de Bawku, East Mamprusi et Gushegu, et des districts de Pusiga, Bawku West et Karaga.
- Au Togo :
  - **Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers (GEVAPAF)**, intervenant dans les régions des Savanes et de Kara.
  - **Convention Intercommunale pour le Développement Local des Savanes (CIDELS)**, intervenant dans toutes les collectivités de la région des Savanes.
- Au Bénin :
  - **Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants (UDOPER)** des départements de l'Atacora et de la Donga.
  - **Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD).**

**Chacune de ces structures a des rôles et des responsabilités distinctes dans la mise en œuvre du projet.** Les OSC se chargeront principalement de l'exécution des activités, tandis que les intercollectivités, lorsqu'elles existent sur le terrain, assumeront leurs mandats liés à la mobilité / filière du bétail.

## **2.4 Besoins identifiés et stratégies d'intervention**

**Les territoires transfrontaliers** du nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin, historiquement dépendantes de l'agriculture, de l'élevage extensif et du commerce transfrontalier, **subissent de plein fouet les effets conjugués de la crise sécuritaire sahélienne avec des arrivées massives de réfugiés, des tensions communautaires, des conflits violents, des incidents sécuritaires à répétition dans certaines zones, etc.**

Depuis 2020, **les tensions liées à la mobilité du bétail et à l'accès aux ressources naturelles se sont intensifiées** avec l'arrivée massive de populations déplacées et de troupeaux fuyant les zones d'insécurité au Sahel. Ces déplacements ont déséquilibré les équilibres sociaux et économiques locaux, alimenté les conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, et exacerbé la stigmatisation des éleveurs transhumants, souvent associés à tort aux groupes armés non étatiques.

Les infrastructures pastorales (pistes à bétail, points d'eau, marchés à bétail) sont insuffisantes et les dispositifs de gestion concertée restent limités. En parallèle, les circuits de commercialisation de la filière bétail-viande sont perturbés par l'insécurité, les fermetures de frontières et les pratiques de taxation illicite, impactant directement les revenus des communautés locales et les ressources fiscales des collectivités. **La jeunesse des zones**

**rurales, fortement marginalisée et sans perspectives économiques, représente un terreau propice à l'amplification des tensions sociales.**

Dans ce contexte, **les besoins prioritaires identifiés** lors de la formulation du projet s'articulent autour de deux grands enjeux :

- **La gestion apaisée de la mobilité et de la filière bétail**, via des dispositifs concertés et inclusifs permettant de réduire les tensions et de préserver la cohésion sociale.
- **Le renforcement de la résilience socio-économique des ménages vulnérabilisés par la crise, par la préservation et la reconstitution de leurs moyens d'existence** (élevage, AGR, accès aux ressources).

De manière transversale, les besoins en matière d'assistance humanitaire, de prévention des conflits, d'amélioration de la gestion de la mobilité du bétail, et de renforcement des capacités des acteurs locaux (collectivités, OSC, services déconcentrés) ont été clairement identifiés comme importants.

**Le projet APAC adopte une approche intégrée**, articulée autour de quatre axes d'intervention complémentaires :

1. **Renforcer la compréhension et l'acceptation de la mobilité du bétail par les acteurs locaux**, à travers des actions de sensibilisation, des débats-informés, l'octroi de documents officiels aux éleveurs, et la diffusion des résultats sur les dynamiques pastorales.
2. **Diversifier et soutenir les moyens d'existence des ménages vulnérables**, via des interventions d'urgence (distribution alimentaire, santé animale, travaux à haute intensité de main d'œuvre) et des actions de relèvement (AVEC, AGR, insertion professionnelle des jeunes).
3. **Améliorer l'accès et la gestion aux ressources naturelles** (construction/réhabilitation de points d'eau, gestion concertée des aménagements pastoraux existants, renforcement et suivi des comités de gestion des aménagements).
4. **Renforcer les dispositifs de veille pastorale et de cogestion des fonds d'intervention localisée pour répondre à des situations d'urgence**, organiser des espaces de dialogue intra et transfrontaliers pour endiguer les débuts de conflits, et améliorer la place des intercollectivités dans la coordination de la filière.

L'approche repose sur un **ancrage territorial fort**, en confiant la mise en œuvre à des organisations locales de la société civile et des intercollectivités, selon le principe de localisation de l'aide (80% du budget mis en œuvre par les partenaires d'exécution présents sur le terrain). AFL mobilise son expérience acquise dans les projets précédents pour assurer un accompagnement technique et stratégique.

**Le projet combine ainsi des actions d'urgence, de relèvement et de stabilisation, avec une attention particulière portée à la prévention des tensions et à la préservation de la cohésion sociale, en réponse à la complexité des dynamiques transfrontalières de la région. Le détail des activités prévues dans le cadre logique est disponible en annexe (Cf. Annexe 2 Cadre logique détaillé).**

### 3. MANDAT DE LA MISSION D'ÉVALUATION

#### 3.1 Objectifs de la mission

La mission a pour **objectif général** de réaliser l'évaluation finale du projet APAC, en s'appuyant sur les critères du **Comité d'Aide au Développement (CAD)** de l'OCDE, en vue de **garantir la redevabilité du financement mis en œuvre**.

**Les objectifs spécifiques** de l'évaluation consistent plus particulièrement à :

- Fournir au CDCS, aux Autorités, et aux différents partenaires une appréciation globale et indépendante de la mise en œuvre du projet, de **son efficacité à produire des résultats et des effets auprès des bénéficiaires**.
- **Dégager les principales leçons à tirer** (sur base des facteurs de succès et d'échecs) à l'issue des 18 mois de mise en œuvre, en fonction des zones d'intervention et pouvant toucher autant les aspects conceptuels, techniques qu'organisationnels du projet.
- **Fournir des recommandations utiles et pratiques** (stratégiques et opérationnelles) pour les prochaines interventions.

#### 3.2 Champs de l'évaluation

**Le champ temporel de l'évaluation couvrira la durée de mise en œuvre du projet, soit de mars 2024 à août 2025.**

**La couverture géographique** de cette évaluation touchera potentiellement l'ensemble des territoires ciblés par le projet dans les différents pays, mais la phase d'investigation sur le terrain sera limitée à trois territoires : nord Ghana, nord Bénin et Nord Togo. Il reviendra à l'équipe d'évaluation de trianguler les constats relevés lors de la phase de collecte sur le terrain avec les zones, régions et pays non visités pour établir les principales tendances à l'échelle de l'intervention et celles spécifiques à l'un ou l'autre territoire.

Le secteur de l'élevage mobile est l'angle d'attaque de l'intervention pour répondre à une problématique bien plus large. Par conséquent, **l'analyse s'appuiera constamment sur une vision large de l'évolution du contexte en lien avec la cohésion sociale et la résilience des communautés vulnérables d'une part ; et les différents aspects de la mobilité / filière bétail d'autre part.**

En conformité avec les directives de l'OCDE, **l'équipe d'évaluation devra s'appuyer sur les critères d'évaluation<sup>1</sup> standards, en particulier ceux listés ci-dessous.** Ils devront être abordés à travers une approche participative permettant de prendre en compte dans l'analyse les éléments recueillis et triangulés auprès des différents acteurs (bénéficiaires directs, comités locaux, acteurs locaux clés, partenaires d'exécution, ...). Il ne s'agira donc pas de simplement relayer les propos des différents acteurs interviewés mais bien de **confirmer les principales tendances appréciables (c'est-à-dire mesurées, observées) à partir d'un travail d'investigation, de constatation, de triangulation (auprès de sources différentes) et d'analyse approfondie en lien avec chaque question évaluative dans le respect du critère CAD défini.**

---

<sup>1</sup> ([http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/methods/mth\\_ccr\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/methods/mth_ccr_fr.htm))

La démarche d'évaluation devra aussi **intégrer transversalement les dimensions genre et environnement**.

**La mission focalisera l'appréciation des principaux critères d'évaluation suivants sur les questions spécifiques**, en tenant compte des caractéristiques propres de chaque territoire d'intervention. La profondeur et la qualité de l'analyse par territoire et à l'échelle de l'intervention primeront sur une analyse systématique et peu fouillée des critères CAD en général.

### 3.2.1 [Pertinence](#)

C'est la mesure selon laquelle les objectifs du projet correspondent aux attentes et répondent aux problèmes rencontrés par les bénéficiaires directs.

Ici, l'équipe d'évaluation appréciera uniquement :

- **le degré de résolution des problèmes initiaux, identifiés lors de la formulation, auprès des bénéficiaires directs prioritaires ;**
- **et si de nouveaux problèmes importants sont survenus à leur niveau durant la mise en œuvre**, dans les domaines de compétences des partenaires d'exécution, et qui mériteraient d'être pris en compte dans les prochaines interventions.

### 3.2.2 [Efficacité](#)

Ce critère doit permettre de déterminer dans quelle mesure les résultats du projet, à savoir les produits (biens et services) et l'objectif spécifique (Outcome) ont été atteints. En se référant, dans la mesure du possible, à des indicateurs objectifs (parmi lesquels ceux du cadre logique), la mission traitera en particulier les questions suivantes :

- **Quels sont les principaux résultats, produits et Outcome, obtenus auprès des bénéficiaires directs en mentionnant les facteurs de succès et d'échecs ?**
- **Quelle est la part de contribution respective des actions du volet résilience d'une part, et de celles du volet cohésion d'autre part, dans les effets / changements enregistrés au niveau de l'objectif spécifique ?**
- **Dans quelle mesure les approches spécifiques par territoire mises en œuvre ont favorisé ou affecté l'atteinte des résultats attendus ?**
- **Quel est le bilan du dispositif « Fonds d'Intervention Localisée (FIL) » mis en place pour répondre localement et rapidement à des situations d'urgence humanitaire ? Quelles sont les leçons tirées, sur base de succès et d'échecs avérés sur le terrain, et les propositions d'amélioration en préservant l'objectif initial établi ?**

### 3.2.3 [Efficience](#)

C'est la mesure selon laquelle les ressources (fonds, expertises, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. À ce niveau, l'évaluation portera en particulier sur l'aspect suivant :

- **Expliquer les insuffisances de qualité dans les réalisations et en identifier les causes ?**
- **Quel est le niveau actuel des fonds de roulement mis en place dans les AVEC et les AGR ?**

#### 3.2.4 [Impact](#)

Ce critère permet d'apprécier dans quelle mesure l'intervention a et aura des effets palpables au-delà des bénéficiaires directs : sur les communautés en général, des acteurs, la société, etc. A ce niveau, la mission se penchera principalement sur les questions suivantes :

- **Quelles sont les contributions, directes et indirectes, du projet à la résilience socio-économique des régions couvertes face à l'extension de la crise sécuritaire du Sahel ?**
- **Quelles sont les changements, directs et indirects, positifs et négatifs, enregistrés dans les localités bénéficiaires de la réalisation de points d'eau financés par le projet APAC ? En particulier chez les femmes.**
- **Dans quelle mesure les comités de gestion / suivi des aménagements pastoraux existants jouent leurs rôles et assurent un fonctionnement minimal, mais suffisant, pour que la mobilité du bétail soit apaisée dans les terroirs bénéficiaires ?**

#### 3.2.5 [Durabilité](#)

La durabilité est la probabilité que les effets/changements obtenus chez les bénéficiaires se maintiennent après le projet d'une part ; et que les biens et services mis en place ou renforcés au cours de la mise en œuvre soient toujours fonctionnels par la suite d'autre part (pérennisation des dispositifs). Compte tenu du caractère humanitaire du projet, la durabilité ne sera appréciée que sur les actions et mécanismes structurels, en tenant compte également du contexte local spécifique à chaque territoire (partenaire de mise en œuvre). En particulier, la mission répondra aux questions suivantes :

- **Dans quelle mesure les comités de gestion / suivi des aménagements pastoraux peuvent continuer à assumer leurs rôles ?**
- **Quelles sont les capacités et limites des intercollectivités à assumer leur rôle de coordination globale de la filière/mobilité du bétail dans leurs zones ?**
- **Quelles sont les capacités et limites des bénéficiaires directs des AGR individuelles et formations professionnelles à s'insérer socio-économiquement avec la fin du projet ?**

#### 3.2.6 [Cohérence](#)

C'est la mesure de la compatibilité du projet avec d'autres interventions sur les plans géographiques, sectoriels ou institutionnels. Ici, la mission se penchera plus particulièrement sur :

- **Dans les territoires communs, quelles sont les relations entre les projets APAC et PARCS ? En particulier, les points de collaboration, de complémentarité, de synergies et les insuffisances constatées ? En particulier, au niveau des activités de Relais de Veille Communautaire (RVC) et d'intercollectivités, quelles sont les contributions respectives de chaque projet à l'atteinte de leur objectif spécifique respectif ?**

### 3.3 Méthodologie

L'offre technique doit présenter une méthodologie exhaustive de la mission, incluant un petit chapitre sur la compréhension des présents termes de référence, un autre plus détaillé sur les méthodes et outils d'investigation retenus pour mener à bien la phase terrain, et un chronogramme des différentes phases de la prestation. L'évaluation sera participative en y

incluant, autant que possible, l'ensemble des acteurs disponibles et accessibles pour les territoires ciblés par la phase terrain (bénéficiaires directs : ménages hôtes<sup>2</sup>, réfugiés, personnes déplacées internes, personnes ressources mobilisées pour les espaces de dialogue, relais de veille communautaire, comités de gestion, comités de fonds cogérés, autorités administratives et coutumières, services techniques, OP, etc.). Les contraintes d'inaccessibilité, à certaines zones et sites, pour des raisons d'insécurité doivent être prises en compte.

Dès sa sélection, le consultant aura accès à un fonds documentaire portant sur l'intervention et la thématique au besoin (document de formulation du projet, rapports d'activités, études spécifiques, ...).

La mission débutera par un briefing avec AFL afin de discuter des points d'attention mutuelle sur l'offre technique et financière et le déroulement de la mission. Au besoin, des réajustements du contenu et des modalités d'exécution seront pris en compte par le consultant. La phase terrain s'achèvera par un débriefing avec le commanditaire.

### 3.4 Livrables attendus et échéancier

Le prestataire fournira à AFL un rapport provisoire répondant aux différents objectifs et demandes d'analyses formulées dans les chapitres précédents. Le canevas de ce rapport devra inclure : un résumé narratif, une synthèse de la méthodologie d'évaluation (outils, échantillonnages, limites de la mission, sources d'informations, ...), les résultats obtenus, et les conclusions et recommandations. Ce rapport provisoire sera transmis à AFL au plus tard le 07 novembre 2025. AFL aura jusqu'au 15 novembre inclus pour transmettre ses observations. De là, le consultant devra fournir **le rapport final**, prenant en compte les observations formulées par le commanditaire, **au plus tard le 21 novembre 2025.**

Afin de respecter ces échéanciers et la disponibilité des équipes partenaires sur le terrain, le consultant et son équipe devront débuter la phase terrain en fin septembre 2025.

## 4. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET ORGANISATION DE LA MISSION

Les principales qualifications requises pour cette mission sont : une bonne expérience en matière d'évaluation de projets et de Gestion Axée sur les Résultats, une bonne expérience de travail dans des thématiques similaires (cohésion sociale, urgence, résilience, pastoralisme), une connaissance du contexte de l'intervention, et une excellente capacité rédactionnelle en français.

La mission se déroulera dans les territoires transfrontaliers entre les pays côtiers et le Sahel comme indiqué plus haut. Les visites de terrain tiendront compte de la situation sécuritaire. Des éventuels échanges à distance pourront être envisagés pour circonscrire les contraintes sécuritaires mais des investigations terrain restent nécessaires, et sont à prévoir d'une manière ou d'une autre, dans l'offre technique.

La durée indicative totale du mandat d'évaluation incluant les voyages et les déplacements internes, est fixée à **45 jours**. Il revient à chaque soumissionnaire de définir la répartition entre les phases de préparation, d'investigation sur le terrain, d'investigation à distance, de traitement et d'analyse des données et de rapportage. A l'issue de la phase préparatoire, les préoccupations méthodologiques, organisationnelles et logistiques du commanditaire et de ses partenaires d'exécution, présents sur le terrain, auront été prises en compte par le consultant et son équipe. La phase terrain s'achèvera par une présentation des principaux résultats à « chaud »

---

<sup>2</sup> Ménage hôte : qui accueille des réfugiés ou déplacés.

par le consultant, suivie d'échanges afin qu'AFL apporte son point de vue et sa compréhension des mécanismes observés au regard de la stratégie du projet.

La contractualisation avec le consultant devra être engagée au plus tard le **31 août 2025**.

## 5. ENGAGEMENTS DU CONSULTANT PRESTATAIRE

Le consultant, ainsi que ses éventuels sous-traitants, prennent bonne note des critères d'exclusions détaillés ci-dessous et s'engage à ne pas se trouver dans l'une quelconque de ces situations.

Sont exclus de la participation à un marché les candidats ou les soumissionnaires (y compris, pour les points (3) à (4), une personne physique ou morale membre de son organe d'administration, de direction ou de surveillance, ou possédant des pouvoirs de représentations, décision ou contrôle) :

1. qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
2. qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou de la France ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;
3. qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
4. qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen qu'Acting for Life peut justifier ;
5. qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes, travail des enfants ou autres formes de traite des êtres humains ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés ;

Sont exclus de l'attribution d'un marché, les candidats ou les soumissionnaires qui, à l'occasion de la procédure de passation de ce marché :

1. se trouvent en situation de conflit d'intérêts ;
2. se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par Acting for Life pour leur participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements ;
3. se sont rendus coupables de fraudes ou corruption ou de tentative de fraudes ou de corruption.

Le consultant prestataire :

1. N'a commis aucun acte susceptible d'influencer ni la passation ni l'attribution du marché, au détriment d'Acting for Life et notamment aucune Pratique Anticoncurrentielle n'est intervenue et n'interviendra et que la négociation, le processus de passation et l'exécution du marché n'a pas donné et ne donnera pas lieu à un acte de Corruption ou de Fraude.
2. Autorise-le(s) financeur(s) xxx à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du marché, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le(s) financeur(s) xxx.

3. S'engage à observer les normes internationales en matière de protection de l'environnement, de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et de droit du travail, et à faire ses meilleurs efforts pour favoriser l'emploi de la main-d'œuvre locale non qualifiée, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le pays où est réalisé le Projet, et fera respecter par ses éventuels sous-traitants l'ensemble de ces mesures et, en cas de manquement, prendra toutes les mesures appropriées.

4. S'engage à porter une attention particulière, en lien avec Acting for Life, à la sûreté lors de l'exécution de sa mission, les lieux d'exécution du marché pouvant se situer dans une zone classée orange ou rouge par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères.

5. Ne figure sur aucune des Listes de Sanctions Financières (incluant notamment la lutte contre le financement du terrorisme) de la France, de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et des Nations Unies et accepte qu'Acting for Life puisse procéder, à tout moment, à son filtrage (personne morale et personnes physiques le représentant) vis-à-vis de ces listes.

## 6. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE ET MODALITÉS CONTRACTUELLES

En conformité avec les procédures du CDCS, le choix du consultant sera effectué par Acting For Life, sur la base d'une procédure d'appel d'offres de mise en concurrence. Les éléments de sélection définitive reposeront principalement sur les compétences et expériences du consultant et de son équipe en lien avec les thématiques du projet, la méthodologie proposée, le calendrier indicatif de la mission, ainsi que le budget détaillé fourni pour mener à bien ce mandat.

Les soumissionnaires intéressés doivent envoyer leurs offres techniques et financières, détaillées et comprenant leurs CV, aux personnes suivantes :

- Soumaila FOMBA, [sfomba@acting-for-life.org](mailto:sfomba@acting-for-life.org)
- Stéphane PIL, [spil@acting-for-life.org](mailto:spil@acting-for-life.org)
- Cédric TOUQUET, [ctouquet@acting-for-life.org](mailto:ctouquet@acting-for-life.org)
- Sabrina HEUZEY, [sheuzey@acting-for-life.org](mailto:sheuzey@acting-for-life.org)
- Esra TUMER, [etumer@acting-for-life.org](mailto:etumer@acting-for-life.org)
- Nicolas BARBE, [nbarbe@acting-for-life.org](mailto:nbarbe@acting-for-life.org)

Le budget présenté ne pourra excéder le nombre de jours maximum défini au chapitre précédent. Il devra détailler l'ensemble des frais inhérents aux besoins du consultant dans la limite d'une enveloppe **maximale de 60 000 euros** prévus pour la présente consultation.

## Annexe 1 : Régions intervention et zones prioritaires

Pays d'intervention	Régions d'interventions ciblées	Cercles / Départements / Districts / Préfectures	Communes / Sous-préfectures prioritaires
Guinée	Région de Kankan	Préfecture de Kankan	S/P (Commune) de Boula
		Préfecture de Mandiana	S/P (Commune) de Saladou
		Préfecture de Mandiana	S/P (Commune) de Niantanina
		Préfecture de Siguiri	S/P (Commune) de Bankon
Côte d'Ivoire	Région de Bounkani	Département de Doropo	S/P de Doropo
		Département de Doropo	S/P de Danoa
		Département de Bouna	S/P de Bouna
		Département de Bouna	S/P de Bouko
		Département de Téhini	S/P de Tougbô
		Département de Téhini	S/P de Gogo
	Région du Tchologo	Département de Ferkessédougou	S/P de Ferkessédougou
		Département de Ouangolodougou	S/P de Ouangolodougou
		Département de Kong	S/P de Kong
	Région du Poro	Département de Korhogo	S/P de Korhogo
		Département de Dikodougou	S/P de Dikodougou
		Département de Sinématiali	S/P de Sinématiali
	Région de la Bagoué	Département de Boundiali	S/P de Boundiali
		Département de Tengréla	S/P de Tengréla
	Région du Kabadougou	Département de Odienné	S/P de Odienné
		Département de Gbéléban	S/P de Gbéléban
	Région du Folon	Département de Minignan	S/P de Minignan
	Ghana	Upper West Region	Sissala East District
Sissala West District			Sissala West District
Lambussie-Karni District			Lambussie-Karni District
Upper East Region		Bawku West District	Bawku West
		Garu District	Garu District
		Kassena-Nankana West District	Kassena-Nankana West District
North East Region		East Mamprusi Municipal	
Northern Region		Gushegu Municipal	
		Karaga District	
		Tamale Metro	
Savannah Region	Central Gonja District		

		Bole District	
Togo	Région des Savanes	Préfecture de Kpendjal	Commune de Kpendjal 1
		Préfecture de Kpendjal	Commune de Kpendjal 2
		Préfecture de Kpendjal-Ouest	Commune de Kpendjal-Ouest 1
		Préfecture de Kpendjal-Ouest	Commune de Kpendjal-Ouest 2
		Préfecture de Tône	Commune de Tône 4
		Préfecture de l'Oti	Commune de Oti 2
		Préfecture de l'Oti-Sud	Commune de Oti-Sud 1
		Préfecture de l'Oti-Sud	Commune de Oti-Sud 2
	Région de Kara	Préfecture de Doufelgou	Commune de Doufelgou 3
		Préfecture de Kéran	Commune de Kéran 1
		Préfecture de Dankpen	Commune de Dankpen 1
		Préfecture de Dankpen	Commune de Dankpen 2
Bénin	Département de l'Atacora	Commune de Matéri	Commune de Matéri
		Commune de Cobly	Commune de Cobly
		Commune de Tanguiéta	Commune de Tanguiéta
		Commune de Kérou	Commune de Kérou
	Département de la Donga	Commune de Bassila	Commune de Bassila
		Commune de Copargo	Commune de Copargo

## Annexe 2 : Cadre logique détaillé

Logique interne du Projet		Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
<b>Objectif Général</b>	Les territoires transfrontaliers maintiennent leur résilience socio-économique face à la crise sécuritaire dans la région.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Taux de recettes fiscales générées par les infrastructures marchandes et aménagements pastoraux, enregistrées au niveau des Collectivités Territoriales, reste stable.</li> <li>* Taux de conflits au sein des communautés bénéficiaires demeure stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enquêtes KBC</li> <li>* Suivi fiscalité auprès des collectivités territoriales</li> <li>* Mission d'évaluation finale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les partenaires locaux continuent d'intervenir dans leurs régions malgré l'insécurité armée.</li> <li>* La majorité des populations locales continue à exploiter leurs terres malgré l'insécurité armée.</li> </ul>
<b>Objectif Spécifique</b>	La cohésion sociale entre les différentes communautés affectées par la crise sahélienne est préservée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 50% des bénéficiaires directs renforcent leur cohésion.</li> <li>* 70% des bénéficiaires directs améliorent leur résilience.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enquêtes KBC</li> <li>* Mission d'évaluation finale</li> </ul>	
<b>Résultat 1</b>	La mobilité / filière du bétail est mieux comprise et acceptée par les acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 80% des acteurs locaux et bénéficiaires directs ont une meilleure connaissance des enjeux de la mobilité du bétail.</li> <li>* 75% des éleveurs bénéficiaires directs se sentent plus à l'aise et moins stigmatisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enquêtes KBC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Aucune nouvelle mesure fortement défavorable à la mobilité du bétail n'est adoptée au niveau national.</li> </ul>
<b>Résultat 2</b>	Les moyens d'existence des ménages vulnérabilisés par la crise sont renforcés et diversifiés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 40.000 personnes bénéficient directement de soutien pour améliorer leurs moyens de subsistance.</li> <li>* 70% des AVEC et AGR sont fonctionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Listes bénéficiaires directs</li> <li>* Suivi groupes AVEC et bénéficiaires AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les denrées alimentaires restent disponibles à des coûts acceptables dans chaque région.</li> </ul>
<b>Résultat 3</b>	L'accès et la gestion des ressources naturelles est améliorée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 17 points d'eau sont opérationnels.</li> <li>* 75% des pistes à bétail sont fonctionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Rapport d'activités</li> <li>* Enquêtes KBC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les zones d'intervention n'enregistrent pas des sécheresses aigues.</li> </ul>
<b>Résultat 4</b>	La mobilité / filière du bétail et les problèmes conjoncturels qui en découlent sont mieux anticipés et cogérés par les acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 5 dispositifs territoriaux intercollectivités, pour la gestion de la filière / mobilité du bétail, sont fonctionnels (2 en RCI, 1 au Ghana, 1 au Togo et 1 au Bénin).</li> <li>* 100% des Fonds d'Interventions Localisées sont cogérés et exécutés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Rapport d'activités</li> <li>* Missions de suivi des IC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les autorités adhèrent aux approches territoriales et liées à la mobilité / filière du bétail promues par AFL et ses partenaires locaux.</li> </ul>

Activités		Sous-Activités	Indicateurs S/A	Guinée	RCI / OPEN-CI	RCI / AEBBR	Ghana / CLIP	Ghana / NorGIC	Togo / GEVAPAF	Togo / CIDELS	Bénin / UDOPER	Bénin / ACAD	Ressources à mettre en œuvre	
A1.1	Organiser des Débats- Informés adaptés au niveau des régions et des villages.	Recyclage des animateurs et adaptation des messages clés des modules à diffuser sur le terrain avec l'appui de l'ARED.	1 session collective	1										* Frais d'ateliers et d'animations villageoises * Frais de prestation ARED * Dépenses de supports d'animation
		Production des supports des ateliers et des animations villageoises.	1.082 kits disponibles	20	5	3	4	0	300	0	750	0		
		Tenue des débats-informés au niveau des régions (5 jours x 20-25 participants).	19 ateliers organisés	1	3	4	2	0	5	0	4	0		
		Tenue des débats-informés adaptés au niveau des villages (1 jour x X participants).	137 animations villageoises tenues	8	20	10	24	0	50	0	25	0		
A1.2	Renforcer les compétences des autorités sur la gestion des conflits agriculteurs - éleveurs.	Identification d'un spécialiste en gestion des conflits en milieu rural.	1 spécialiste est retenu par partenaire	1	1	1	1	0	1	0	1	0	* Frais de prestation des spécialistes en gestion des conflits ruraux * Frais d'ateliers	
		Relecture des textes et outils existants en matière de gestion des conflits agriculteurs - éleveurs avec équipe projet et spécialiste.	6 sessions organisées	1	1	1	1	0	1	0	1	0		
		Organisation d'ateliers d'appropriation et d'échanges sur les textes et les outils existants avec les autorités locales et les STD.	14 ateliers organisés	4	2	2	2	0	2	0	2	0		

		Production et diffusion d'un petit manuel sur la résolution des conflits (STD, autorités locales, ...)	50 manuels diffusés	0	0	0	50	0	0	0	0	0	
A1.3	Améliorer la reconnaissance officielle des éleveurs à travers l'obtention de documents officiels.	Recherche d'informations sur les procédures à suivre en fonction du contexte et profils des éleveurs (cartes d'identité et/ou consulaires voire de documents fonciers).	1 procédure minimum par partenaire est définie	1	1	1	1	0	1	0	1	0	* Frais de mission * Dépenses pour obtention des documents officiels
		Rencontres d'échanges avec autorités, STD et/ou éleveurs.	38 rencontres organisées	0	0	0	12	0	20	0	6	0	
		Identification des éleveurs dans le besoin.	1.800 éleveurs identifiés	0	500	200	300	0	500	0	300	0	
		Appui à l'enregistrement des éleveurs.	1.800 enregistrements engagés	0	500	200	300	0	500	0	300	0	
		Distribution des documents officiels aux éleveurs.	1.800 documents officiels remis	0	500	200	300	0	500	0	300	0	
A1.4	Restituer aux acteurs et populations locales les résultats sur la dynamique de la filière et les fonds cogérés.	Préparation des bilans périodiques sur l'état de la filière, de la mobilité du bétail et des fonds cogérés.	2 analysés réalisés par partenaire	2	2	2	2	0	4	0	2	0	* Frais d'ateliers* Frais de communication par les médias
		Organisation des ateliers de présentation des résultats aux autorités locales, STD, etc.	2 ateliers organisés par partenaire	2	2	2	2	0	4	0	2	0	
		Diffusion de synthèses des résultats de la filière et de l'utilisation des fonds cogérés à travers les médias locaux (radios, réseaux sociaux,	193 diffusions réalisées	6	126	4	24	0	10	3	10	10	

		presses, ...).												
		Restitution des résultats de la filière et de l'utilisation des fonds cogérés via la tenue de réunions locales	14 diffusions réalisées	0	0	0	6	0	8	0	0	0		
A1.5	Sensibiliser les populations locales à la coexistence pacifique entre communautés partageant le même territoire.	Production de messages en langues locales	7 langues locales utilisés	0	0	0	7	0	0	0	0	0		
		Diffusion de messages en langues locales	7 langues locales diffusées	0	0	0	7	0	0	0	0	0		
		Tournée de sensibilisation des Maires autour de la cohésion sociale	2 tournées réalisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
A2.1	Renforcer la maîtrise des partenaires de mise en œuvre en approches humanitaires.	Formation des équipes partenaires aux LEGS.	1 session collective	1										* Frais de consultant LEGS * Frais de formations * Frais de missions
		Formation sur le ciblage des ménages vulnérabilisés en relation avec les actions prévues.	1 session collective	1										
		Echanges sur les bonnes pratiques portant sur les activités nouvelles et innovantes.	1 session collective	1										
		Formation sur les procédures à suivre dans le cadre de ce financement.	1 session collective	1										
		Formation sur les techniques et les outils de communication (réseaux sociaux, Powerpoint, Canva, ...)	1 session collective	1										
		Formation sur les outils de gestion et de S/E du projet.	1 session collective	1										

<b>A2.2</b>	Organiser des opérations de santé animale pour préserver le cheptel résiduel et limiter la propagation des maladies.	Identification des zones de concentration de bétail, de foyers d'épidémies, et les villages d'accueil à cibler.	Zones prioritaires sélectionnées par partenaire	/	/	/	/	/	/	/	/	/	* Frais de missions* Fonds pour soins vétérinaires
		Contractualisation avec VP ou STD pour les soins vétérinaires à dispenser.	30 accords obtenus	3	5	4	6	0	10	0	2	0	
		Identification des bénéficiaires prioritaires à cibler (bovins, petits ruminants voire volailles).	72.025 animaux vaccinés	15 000	25 000	10 025	6 000	0	10 000	0	6 000	0	
		Suivi des prestations vétérinaires.	73 suivis post-soins réalisés	12	25	2	12	0	20	0	2	0	
		Sensibiliser les populations sur l'importance de la santé animale et des programmes de prophylaxie	26 séances organisées	0	0	0	6	0	20	0	0	0	
<b>A2.3</b>	Octroyer des noyaux reproductifs de petits ruminants aux ménages extrêmement vulnérables (femmes et jeunes prioritairement).	Identification des bénéficiaires vulnérabilisés.	795 familles sélectionnées	180	225	100	100	0	100	0	90	0	* Dépenses pour achat animaux * Frais pour soins vétérinaires et aliments bétail * Frais de vulgarisation de thèmes d'élevage
		Distribution de kits (2 femelles + 1 mâle) par ménage + couverture sanitaire + aliments bétail + logement	2.385 animaux distribués	540	675	300	300	0	300	0	270	0	
		Contractualisation avec VP ou STD pour les soins vétérinaires à dispenser.	33 accords obtenus	6	5	4	6	0	10	0	2	0	
		Suivi conseils des bénéficiaires.	82 suivis post distribution réalisés	12	20	10	18	0	20	0	2	0	
		Appui à la construction de chèvreries rudimentaires.	180 chèvreries construites	180	0	0	0	0	0	0	0	0	

<b>A2.4</b>	Développer les THIMO autour des aménagements pastoraux existants.	Identification des sites à réhabiliter (ex : aires dégradées, points d'eau de surface endommagés, pistes d'accès dégradées, ...).	26 sites sélectionnés	2	7	3	4	0	4	0	6	0	* Frais de missions * Dépenses de formations et petits équipements pour les travaux * Indemnités aux travailleurs
		Etude de faisabilité succincte des travaux à réaliser.	26 mini études réalisées	2	7	3	4	0	4	0	6	0	
		Définition des modalités de gestion pendant et après les travaux.	26 accords locaux obtenus	2	7	3	4	0	4	0	6	0	
		Formation et équipement nécessaires des bénéficiaires.	26 formations dispensées	2	7	3	4	0	4	0	6	0	
		Suivi des réalisations et rémunération des travailleurs.	26 suivis réalisés	2	7	3	4	0	4	0	6	0	
		Suivi de la gestion post-réalisation.	26 supervisions post-réalisées effectuées	2	7	3	4	0	4	0	6	0	
<b>A2.5</b>	Appuyer le développement des AVEC et des AGR.	Identification dans les zones sensibles des AVEC prioritaires à renforcer.	27 sites sélectionnés	8	5	4	4	0	0	0	6	0	* Frais de missions* Dépenses de formations et appuis à la restructuration des groupes AVEC* Fonds de roulement / AVEC* Dépenses de formations pour appui aux
		Appui à la (re)structuration des groupes solidaires incluant des membres de communautés différentes.	27 groupes inclusifs obtenus	8	5	4	4	0	0	0	6	0	
		Formation et appui conseil en gestion et entrepreneuriat aux groupes AVEC.	27 formations dispensées	8	5	4	4	0	0	0	6	0	
		Octroi de fonds pour booster les AGR au sein des AVEC.	38 fonds de roulement distribués	8	10	10	4	0	0	0	6	0	

		Identification de bénéficiaires prioritaires pour le développement d'AGR.	8 comités de sélection tenus	4	1	1	0	0	2	0	0	0	bénéficiaires AGR* Fonds de démarrage / bénéficiaire AGR
		Formation des bénéficiaires selon les AGR porteuses (ex : apiculture, embouche, blocs nutritionnels, maraîchage, ...) + thèmes transversaux.	365 personnes formées	30	100	40	110	0	50	0	0	35	
		Appui au démarrage des AGR par les bénéficiaires.	365 kits individuels octroyés	30	100	40	110	0	50	0	0	35	
		Suivi conseils des bénéficiaires en matière de développement des AGR.	365 suivis individuels réalisés	30	100	40	110	0	50	0	0	35	
		Appui à un groupement de femmes pour un périmètre maraîcher	1 fonds octroyé	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
<b>A2.6</b>	Faciliter la formation professionnelle des jeunes.	Identification des différentes formations professionnelles réalisables (ex : énergie solaire, soudure, plomberie, auxiliaire d'élevage, ...).	1 liste des formations disponible par partenaire	0	1	0	0	0	1	0	0	0	* Dépenses liées aux formations professionnelles * Fonds de lancement des activités professionnelles * Frais de missions
		Identification des jeunes prioritaires pour suivre ces formations professionnelles.	3 comités de sélection tenus	0	1	0	0	0	2	0	0	0	
		Facilitation de la réalisation des formations professionnelles + thèmes transversaux des bénéficiaires retenus.	55 jeunes formés	0	25	0	0	0	30	0	0	0	
		Appui au lancement des activités professionnelles.	55 kits individuels octroyés	0	25	0	0	0	30	0	0	0	

		Suivi conseils des jeunes en début d'activité.	55 bilans réalisés	0	25	0	0	0	30	0	0	0	
<b>A2.7</b>	Organiser des distributions de produits de première nécessité dans les zones d'accueil des populations déplacées / réfugiées / sinistrées.	Identification des bénéficiaires en situation d'urgence.	Listes bénéficiaires directs validées (1 par partenaire)	0	0	0	1	0	1	0	1	0	
		Distribution de vivres alimentaires et kits de première nécessité.	600 kits distribués	0	0	0	200	0	200	0	200	0	
<b>A3.1</b>	Réaliser / réhabiliter des points d'eau répondant aux besoins des populations locales et à la mobilité du bétail.	Identification des sites prioritaires à réhabiliter / construire.	17 sites sélectionnés	1	4	3	3	0	4	0	2	0	* Dépenses pour réalisation des ouvrages (étude, réalisation et suivi)* Frais de structuration et formations des comités
		Mise en place ou redynamisation des comités de gestion.	17 comités renforcés	1	4	3	3	0	4	0	2	0	
		Etude de faisabilité par ouvrage.	17 études menées	1	4	3	3	0	4	0	2	0	
		Définition et validation des usages, des modalités d'accès et de gestion des points d'eau réalisés.	17 accords sur les usages obtenus	1	4	3	3	0	4	0	2	0	
		Contractualisation avec entreprises de travaux publics.	17 ouvrages réalisés	1	4	3	3	0	4	0	2	0	
		Suivi des ouvrages réalisés.	17 ouvrages réceptionnés	1	4	3	3	0	4	0	2	0	
<b>A3.2</b>	Renforcer les capacités des COGES / Comités de suivi pour la gestion des différents aménagements et infrastructures	Animation de sessions d'échanges sur les règles d'accès et d'utilisation de tous aménagements pastoraux.	1 animation villageoise réalisée par aménagement présent	13	52	11	28	0	40	0	24	0	* Frais de tenue des sessions d'échanges * Indemnités de sorties des

	pastorales existants.	Animation de sessions d'échanges sur la gestion et la pérennisation de tous aménagements pastoraux et infrastructures marchandes.	1 animation réalisée par aménagement présent	16	63	13	39	0	49	0	31	0	comités de suivi pistes
		Mise en place des contrats de délégation de gestion des AP/IM.	43 contrats de délégation signés (nouveaux et actualisés)	3	11	2	11	0	9	0	7	0	
		Prise en charge des comités de suivi des pistes à bétail.	98 comités dédommagés	10	33	8	12	0	35	0	0	0	
		Organisation de sessions d'échanges entre comités et représentants des intercollectivités	25 sessions tenues	0	0	0	0	0	0	25	0	0	
A4.1	Appuyer le renforcement des intercollectivités.	Finalisation du processus de montage des intercollectivités (cas de la Côte d'Ivoire).	2 intercollectivités sont créées	0	1	1	0	0	0	0	0	0	* Frais de consultant pour finalisation processus IC en RCI * Fonds d'appui au fonctionnement et activités des IC
		Appui au démarrage des 2 intercollectivités créées (cas de la Côte d'Ivoire).	2 fonds octroyés	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
		Contractualisation pour le renforcement des IC partenaires.	3 conventions signées par les IC partenaires	0	0	0	1	0	0	1	0	1	
		Appui aux réunions des instances de gouvernance, fonctionnement et activités des IC partenaires.	3 fonds octroyés	0	0	0	1	0	0	1	0	1	

		Organisation d'un voyage d'échanges d'expériences transfrontalières (fonctionnement IC et gestion du territoire en lien avec mobilité du bétail)	1 voyage d'études réalisé	0	0	0	0	0	0	1	0	0			
		Suivi conseils à la réalisation des actions prévues dans les conventions.	26 suivis trimestriels réalisés	0	4	4	6	0	0	6	0	6			
<b>A4.2</b>	Superviser la gestion des Aménagements Pastoraux (AP) et Infrastructures Marchandes (IM).	Suivi physique et suivi fonctionnalité des AP et IM existants dans la zone du projet (pistes, aires, points d'eau et infrastructures marchandes, ...).	211 ouvrages et comités supervisés	16	63	13	39	0	49	0	31	0	* Frais de missions des équipes projet pour la collecte des données via KBC		
		Suivi statistique du bétail sur les IM.	43 IM à bétail suivies au niveau statistique	3	11	2	11	0	9	0	7	0			
		Suivi des flux d'animaux (cas de la Guinée)	8 appuis aux énumérateurs	8	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>A4.3</b>	Installer et renforcer les Relais de Veille Communautaire (RVC) autour de la thématique pastorale.	Identification des zones prioritaires à suivre.	94 sites sélectionnés	8	20	6	20	0	10	12	18	0	* Frais de formations des RVC * Dépenses de fonctionnement des RVC * Frais de missions des équipes projet pour la collecte des données via KBC		
		Mise en place et formation des RVC.	94 nouveaux RVC installés	8	20	6	20	0	10	12	18	0			
		Appui au fonctionnement des RVC.	138 RVC appuyés	16	44	18	20	0	10	12	18	0			
		Echanges périodiques avec les RVC pour garantir la remontée d'informations, notamment via formulaire KBC.	Minimum 1 communication / trimestre / RVC	1											
		Recensement des alertes et des conflits liés à la filière et mobilité du bétail, notamment via	Au minimum formulaires KBC actualisés par	1											

		formulaire KBC.	trimestre											
		Suivi et analyse des données issues des formulaires de collecte sur les alertes et les conflits.	1 bilan réalisé / trimestre / partenaire	1										
A4.4	Organiser des Espaces de Dialogue (ED) au niveau des villages suite aux situations d'alertes remontées.	Identification des zones sous-tension sur base de la remontée des informations du terrain (via KBC et RVC).	37 zones sélectionnées	4	5	3	8	0	5	0	12	0	* Frais de tenue des sessions	
		Animation d'espaces de dialogue et de médiation en prévention et face à des tensions communautaires.	37 espaces locaux tenus	4	5	3	8	0	5	0	12	0		
		Bilan synthétique des ED locaux tenus.	37 bilans réalisés	4	5	3	8	0	5	0	12	0		
A4.5	Organiser des Espaces de Dialogue (ED) transfrontaliers autour de la mobilité du bétail.	Identification des zones transfrontalières prioritaires.	11 zones sélectionnées	1	1	2	2	0	3	0	2	0	* Frais de tenue des sessions	
		Animation d'espaces de dialogue entre Autorités locales, STD et leaders de la filière de part et d'autre des frontières.	11 espaces transfrontaliers tenus	1	1	2	2	0	3	0	2	0		
		Bilan synthétique des ED transfrontaliers tenus.	11 bilans réalisés	1	1	2	2	0	3	0	2	0		
A4.6	Réaliser des actions d'aide décidées par les comités de cogestion des Fonds d'Interventions Localisées	Identification des zones prioritaires pour la mise en place des fonds cogérés (zones intercollectivités et autres).	Au moins 1 à 2 zones sélectionnées / partenaire	1										* Dépenses des fonds d'interventions localisées* Frais

	(FIL).	Mise en place des comités de pilotage des FIL cogérés.	100% des comités disposent d'arrêtés de création	1										de réunions et de missions
		Tenue de réunions des comités de pilotage sur les besoins d'interventions en lien avec la filière et la mobilité du bétail.	Au moins 4 réunions tenues / zone	0	4	4	4	0	4	0	4	0		
		Mise en œuvre des actions sur le terrain suite aux décisions collégiales prises.	100% des fonds cogérés sont dépensés	0	1	1	1	0	1	0	1	0		
		Suivi des interventions réalisées.	1 bilan / trimestre / partenaire	0	1	1	1	0	1	0	1	0		